



Compte rendu

du C.A.

du 23 janvier 2019

Etaient présents :

Alain Palu, Josette et Michel Bastida, Marie et Guy Buchet, Adeline Dubos-NDiaye, Martine Etchegoin, Jean-Marie Paillé, André Pouchol, Catherine Rouayre, André Sinoir

Absents excusés :

Martine et Alain Salaberry

Pour fêter la nouvelle année, notre réunion démarra par le partage de la galette des rois.

1 - Mission d'Alain en novembre :

Les objectifs étaient essentiellement la réception des livres au lycée de Foundiougne, le projet de latrines à l'école 3, la participation de Batik au chantier de Dionewar (porté par la région Nouvelle Aquitaine).

Le séjour commença par Dionewar avec une réunion dès le dimanche après-midi à laquelle participa l'ensemble du corps enseignant, témoignant de leur intérêt pour ce projet. A cette occasion, Batik a été sollicité pour les aider dans l'équipement de leur école en matière d'outils pédagogiques (livres et autres). N.B. Le chantier initialement prévu en avril sera reporté en novembre pour cause de désistement de l'ADAPEI suite à des coupes budgétaires.

Michel précise que la ville du Haillan sera associée au prochain chantier. La structure « Humaquitaine » n'existant plus, il est très compliqué de financer ce projet. Dans le nouveau dispositif, 2 jeunes sénégalais vont passer 6 mois à Martignas de mai à novembre. Ils participeront au chantier d'été de la ville ainsi qu'au chantier de Dionewar.

Le séjour se poursuit à Foundiougne en se caractérisant par un manque de participation de Batik Foundiougne, hormis Amadou. Qui plus est, les rencontres n'ont pas été empreintes d'une grande sérénité.

Edouard témoigna de l'utilisation de la mallette pédagogique envoyée par Martine, utilisation qui devrait s'étendre à partir de décembre.

Au lycée, les livres ont été réceptionnés, en présence du sous-préfet.

Une visite de l'école n°3 a été organisée afin de démarrer l'étude du projet latrines à l'usage des maternelles.

2 - Séjour étudiantes de la Croix Rouge :

Le séjour s'est globalement bien passé, mais elles se sont peu intégrées à la vie sénégalaise.

De plus elles n'ont pas été gâtées par le contexte : dès le départ à l'hôpital, elles ont eu à faire des prescriptions, ce qui n'est pas dans leurs attributions en France.

Nous organiserons un débriefing à Martignas après leur journée « Santé d'ailleurs » du 29 mars.

3 - Courrier du CSC :

Alain a reçu un courrier lui reprochant ses absences lors des CA. Il a déjà informé le CSC qu'il lui était matériellement impossible d'être présent à 18h. De plus les réunions le vendredi soir ne sont pas souhaitables.

Aux réunions du CSC, ce n'est pas Alain qui est attendu, simplement il serait bon que Batik soit représenté en tant que membre du CA du CSC. Personne ne s'est manifesté pour représenter Batik.

Alain s'est interrogé sur l'intérêt pour le CSC de passer les adhésions des assos de 18 à 20 €. A part le fait que la somme est plus « ronde », l'intérêt financier ne transparait pas.

4 - Séjour de SADA :

Ce sera du 25 mai au 8 juin. Il va falloir caser 30 classes dans 8 jours de cours.

5 - Budget prévisionnel :

Case santé de Bambou : Il va falloir revoir le dossier qui évolue avec la nouvelle structure « Nouvelle Aquitaine »

- Prévoir 500 € en matériel pédagogique pour l'école de Dionewar
- Prévoir 2000 € pour les latrines de l'école n°3 de Foundiougne

Contrairement à ce qui est paru sur le Mag', Batik n'a pas perçu le chèque qui lui était attribué par Jalle 'n Run à l'issue de sa compétition 2018.

6 - A.G. Batik :

Michel nous fera part de la date retenue par la municipalité.

La réunion a été levée à 22 h 30